

Braccio, Nadia

De: Lyne Soleil [fleur_lyne@yahoo.ca]
Envoyé: 6 mars 2014 19:57
À: Lyne
Cc: Greffe; ministre@mrrnf.gouv.qc.ca; info@hc-sc.gc.ca; info@stadolphedhoward.qc.ca
Objet: R3863-2013 ,R3854-2013 refus Hydro-Quebec

A qui de Droit

J'ai rencontrer un representant d'Hydro-Quebec a St-Sauveur des monts ,Laurentides.Un etudiant a l'Universiter ayant terminer son baccalaureat,et en processus de Maitrise.

Je lui ai poser des questions.

A-Combien de "router" par maison ? Aucune idee. Cela depend!

B-Qu'advientra -t-il avec les electrosensibles, parce que le taux va augmenter ?

1-Hydro-Quebec n'a aucune alternative puisque Sante Canada dit que ce n'est pas dangereux. Baser sur des experiecces il y a tres longtemps,donec voici une experience d'ecrite par cet etudiant:

Une personne est assise sur une chaise les yeux bander, ils passent des champs d'ondes dans la piece, la personne doit dire si elle ressent les ondes dans son corps. Elle ne les ressent pas.

Donc aucun danger pour la santer. Juger securitaire. Grand deploiement. (Serieux?)

2-C'est l'effet placebo. La maladie est deja presente chez l'individu , car les ondes ne sont pas nocivepour l'etre humain

3-Comment ce proteger? D'aucune facon car securitaire.

4-Hydro-Quebec ne peut se priver de cette super technologie car cela est la voit de l'avenir. Il faut suivre la vague peut importe que des gens en decede ou en deviennent malade .Ce n'est pas leur probleme.

C-Qu'elle est le % de gens qui refuse? Aucun chiffre ,mais pour l'option de retrait 0,3%.

Il m'a montrer les 2 nouveaux modeles de compteurs. Ils sont pareille . Comment savoir celui qu'ils installent? Le numero sur le cadran. (ecvident).

J'ai telephoner (pas d'autre alternative de leur part) a Hydro-Quebec pour signifier mon refus suite a une lettre que j'ai finalement recu pour me dire qu'il avait bien enregister ma lettre de refus.

J'ai signifier a nouveau verbalement et par ecrit le maintient de mon refus.

La dame semblait surprise de ma decision car elle insistait pour que j'accepte un ou l'autre. Elle n'a pas entendu parler de gens avec des problemes de santer.

J'ai barricader mon compteur electromecanique dans une boite de bois.

Maintenant Hydro-Quebec n'envoie plus de lettre aux citoyens. Il change les compteurs point, sans aucune explication, sauf qu'après l'installation du nouveau compteur il laisse un feuillet qui ne dit pas grand chose.

Le compteur non-communicant : la relève doit se faire avec les yeux, un lecteur à distance peut en faire la lecture.

J'ai plusieurs témoignages de gens autour de moi qui vivent des malaises de santé : hypertensions amplifiées, accouphènes, entendent des voix parler comme si quelqu'un était dans la pièce voisine alors qu'ils sont seuls, mal de tête.

J'ai averti Capgemini comme quoi je refuse ces compteurs et que je reconsidérerai ma position lorsqu'ils auront terminé l'installation à travers le Québec s'il arrive à leurs fins. Je ne suis pas un "cobbaye".

Y a-t-il encore des zones dites Blanches au Québec ?

Lyne Vandal
St-Adolphe d'Howard

N.B. Santé Canada a accepté la mise en marché, vendu en vente libre dans tous les dépanneurs d'un breuvage composé de VIAGRA pour les jeunes hommes.
Santé Canada revise sa situation après sa commercialisation. VIAGRA en vente libre.
et Hydro-Québec nous demande de leur faire confiance en leur nom.
Où est le problème?

Amour à Moi, Amour à toi et ceux qui t'entourent !
LynAmour